



Tamedia AG
Datenmanagement

Descriptif interface externe

Talas | Livraison données „externes“

(20 avril 2017 | Version 1)

Vue globale sur les types d'interfaces

Le logiciel *talas* traite les données reçues selon les demandes de la Poste Suisse et d'autres organisations de distributions privées. Pour que ces demandes puissent être respectées nous dépendons des standards concernant la livraison des données. Pour la livraison des données, les structures suivantes peuvent être utilisées :

Structure d'interface « Standard »

La structure standard pour *talas* se compose des sous-groupes suivants et est utilisée pour l'export depuis IS/MSD (SAP), Abo360 (iWare), farosAbo (edp services AG) et DM[Pro] (Direct Mail Informatics).

- Adresses Poste
- Quantités Camion (Caissettes, VNO, etc.)
- Mutations
- Réclamations
- Placards

Pour l'interface en structure « standard » il existe un document d'import séparé qui contient les spécifications correspondantes.

Structure d'interface « Externe »

Le format, la structure et le contenu du fichier sont définis par le fournisseur des données, en consultation avec le Datenmanagement Tamedia AG. Dans ce document nous traiterons seulement de cette interface.

Utilisation

Cette description règle les conditions pour l'envoi des données d'un fournisseur externe et est conçue comme un guide pour toutes les parties concernées. Les données effectives à fournir dépendront du traitement souhaité et dans tous les cas, concernant le format, la structure et le contenu, devront être approuvées avec le client. La mise en place dans *talas* et les routines de conversions actuelles sont disponibles dans le document « Talas-Leitfaden-Administratoren ».

La structure d'interface « Externe » peut être utilisée que pour des adresses distribuées par la Poste. Les titres avec des livraisons camion (porteurs, kiosques, etc.) doivent forcément être traités avec une structure d'interface « Standard ».

Structure d'interface « Externe »

Les données reçues sont converties pendant l'import sur la structure d'interface « Standard » et sont soumises uniquement à peu de restrictions (voir le point « Restrictions »)

Formats des fichiers

Les formats des fichiers suivants peuvent être utilisés. Le format TXT est recommandé :

Formatage des fichiers avec champs séparés

- TXT Fichier texte avec ou sans entête
- CSV Comma Separated Value avec ou sans entête

Restrictions : Avec le format TXT n'importe quel caractère de séparation peut être utilisé. Le fournisseur de données doit s'assurer que ce caractère ne soit pas contenu dans les données.

Formatage des fichiers avec champs fixes

- TXT Fichier texte avec ou sans entête
- BIN Binary avec ou sans entête

Restrictions: Aucune

Structure de fichier

Dans les formats de fichiers avec champs séparés, les champs vides doivent aussi être séparés par un caractère de séparation. Dans les formats de fichiers avec des champs fixes, les champs vides doivent être remplis par des Blanks (espaces) resp. avec des zéros (0). Les données d'adresses ne doivent pas être déplacées.

Segments et contenu des données

Les segments de données peuvent être fournis selon les règles du client. Pendant l'import les données seront converties dans la structure d'interface « standard » par *talas*.

Suivant le titre et le type d'envoi, plus ou moins de champs de données seront nécessaires. C'est le client qui décidera du nombre de champs qu'il veut ou peut nous fournir. Les données fournies doivent suffire pour traiter les types d'envois convenus avec le Datenemanagement Tamedia. Les champs non nécessaires ne seront pas considérés pendant l'import.

Pour le traitement correct des adresses poste (Suisse) au minimum les données suivantes sont nécessaires dans des champs séparés:

- Nom
- Rue et No. de maison resp. case
- NPA
- Localité
- Quantité d'exemplaires (si manquant, standard = 1)

Les champs peuvent être fournis sans limitation longueur. Si nécessaire les données seront réduites par *talas* et elles apparaîtront sur le protocole d'erreurs client (Les dimensions maximales des champs sont notées sous le point « Structure d'exemple »).

Restrictions

Pour la livraison des données, les restrictions suivantes sont à prendre en compte:

- Les caractères de séparation ou d'autres caractères spéciaux (apostrophes ou double guillemets) ne doivent pas être contenus dans les données.
- Le NPA et la localité doivent être dans des champs séparés.
- Les mêmes segments de données doivent être placés à la même position dans le fichier (Les données d'adressage ne doivent pas être déplacées).
- La structure convenue doit être identique pour chaque traitement, mais la structure peut être modifiée après consultation avec le Datenemangement Tamedia (p.e. en cas de changements de besoins).
- Les champs trop longs seront réduits par *talas* sur le max. possible.

Exemple de structure

NR	Description	Longueur	Format	
01	Objet	3	AN	obligatoire
02	Édition	3	AN	obligatoire
03	Type de livraison	3	AN	obligatoire
04	Numéro de référence	20	AN	obligatoire
05	Type d'abonnement	2	AN	obligatoire
06	Nombre d'exemplaires	7	NU	obligatoire
07	Civilité	50	AN	possible
08	Titre	50	AN	possible
09	Prénom	50	AN	possible
10	Nom	50	AN	obligatoire
11	Complément d'adresse 1	50	AN	possible
12	Complément d'adresse 2	50	AN	possible
13	Rue	50	AN	possible
14	Numéro de maison	10	AN	possible
15	Complément n° de maison	10	AN	possible
16	Numéro d'appartement	10	AN	possible
17	Code du pays	2	AN	obligatoire
18	NPA	15	AN	obligatoire
19	Localité	50	AN	obligatoire
20	Type d'adresse	1	AN	obligatoire
21	Gestion d'encarts	40	AN	possible
22	Type de livraison	2	AN	obligatoire

AN = Caractères de l'alphabet et chiffres admis

NU = Seul des chiffres sont admis (0-9), zéros initiaux

Généralités

Les données d'adressage, nommément, rue, n° de maison, complément du n° de maison, NPA et localité doivent être correctement orthographiées selon les données de base de la Poste Suisse. Pour chaque adresse livrée, il est nécessaire de fournir un enregistrement.

Dans *talas* il existe les règles suivantes pour le traitement des adresses:

- Ligne 1: Numéro de référence & Infos techniques de production
- Ligne 2: Civilité & Titre & Prénom & Nom
- Ligne 3: Complément d'adresse 1
- Ligne 4: Complément d'adresse 2
- Ligne 5: Rue & Numéro de maison & Complément numéro de maison & numéro d'appartement
- Ligne 6: NPA & Localité
- Ligne 7: Pays (seulement en cas d'étrangers)

Les données sont entrées dans le fichier d'adresses de sorte qu'il n'y ait pas d'espace entre les lignes.

Selon le prestataire et le mode de livraison, on peut traiter plus ou moins de lignes d'adresse. En ce faisant, on supprime d'abord la ligne d'adresse 4 et ensuite la ligne d'adresse 3.

01 | Objet

Le code objet doit être unique et est déterminé par le Datenmanagement Tamedia.

02 | Édition

L'identifiant édition doit être unique dans l'objet. Par édition, une expédition est préparée. Ainsi, les différentes éditions régionales peuvent être traitées. L'édition 000 (édition de base) est toujours requise. L'identifiant édition est fixé par le Datenmanagement et en accord avec le client et peut être modifié ultérieurement, uniquement en accord avec le Datenmanagement. Cette valeur doit être entrée dans la gestion du système de *talas*.

03 | Type de livraison

Les types de livraison suivants sont possible:

- N = Édition normale
- G = Édition augmentée

04 | Numéro de référence

Dans ce champ, il faut mettre à disposition un numéro de référence unique, tel que le numéro d'adresse, numéro de contrat, etc. Pour l'impression des numéros de référence sur le support d'adresse de l'envoi postal, la longueur maximale est limitée à 12 caractères.

05 | Type d'abonnement

Cette valeur est utilisée pour la facturation des taxes postales. Les abonnements militaires, les journaux gratuits et les exemplaires multiples doivent être affichés séparément dans la statistique de transport poste.

Ce champ doit être rempli de la manière suivante:

- NO = Abonnement normal
- PR = Abonnement de promotion gratuit
- MI = Abonnement militaire sans frais d'envoi
- EV = Kiosque
- GM = Exemplaires multiples dans des livraisons journaux gratuits

06 | Nombre d'exemplaires

Nombre d'exemplaires à livrer. Exemplaires multiples jusqu'à une quantité (défini par le Datenmanagement Tamedia) seront adressés individuellement. Si ce champ est vide *talas* prend la quantité 1 comme standard.

07 | Civilité

Ecrire la civilité en toutes lettres (p.e. « Monsieur », « Madame », « Famille » ...).

08 | Titre

Titre en toutes lettres. Lors de l'impression de l'adresse, le titre est toujours placé devant le prénom (p.e. « Monsieur Dr. Prof. Max Mustermann »).

09 | Prénom

Prénom – Cet valeur peut aussi être remplie avec le nom dans le champs 10 | Nom.

10 | Nom

« Nom » ou « Entreprise », mais peut aussi être « Prénom, Nom » (Dans ce cas le champ « Prénom » doit rester vide).

11 | Complément d'adresse 1

Complément d'adresse comme p.e. c/o Adresse.

12 | Complément d'adresse 2

Complément d'adresse supplémentaire. Les champs d'adresse sont réduits lors de la préparation de l'envoi selon les exigences du prestataire.

13 | Rue

Rue sans numéro de maison. L'orthographe doit, pour les adresses en Suisse, correspondre au fichier de la poste. Pour les adresses de case postale, ce champ doit contenir « Case postale » ainsi que le numéro CP.

14 | Numéro de maison

Numéro de maison sans complément.

15 | Complément numéro de maison

Partie alpha du numéro de maison.

16 | Numéro d'appartement

Étage et numéro d'appartement ou seulement le numéro d'appartement.

17 | Code du pays

Pour les adresses suisses le champ est à remplir avec "CH" (aussi pour les adresses du Liechtenstein). Pour toutes les autres adresses, il faut impérativement mettre le code du pays selon la norme ISO.

Exemple:

- DE = Allemagne (et non pas „D“)
- AT = Autriche (et non pas „A“)

18 | NPA

Le code postal (sans le code du pays). Il faut que ce soit un code postal valide de 6 chiffres pour les adresses suisses. Si on fournit uniquement 4 chiffres du NPA suisse, *talas* complètera la position 5 et 6 par 00. Cette adresse pourrait finir éventuellement dans un paquet « SUISSE DIVERSE ». Pour les adresses à l'étranger, il faut entrer ici uniquement le NPA simple. La préparation postale correcte et spécifique au pays de l'adresse est effectuée par *talas*.

19 | Localité

Nom de la localité. L'orthographe doit, pour les adresses en Suisse, correspondre au fichier de la poste.

20 | Type d'adresse

« F », lorsqu'il s'agit d'une adresse de case postale, sinon « A ».

21 | Gestion d'encarts

La gestion d'un split peut être faite par le client, il doit fournir un code split en 4 digits (après consultation avec le Datenmanagement Tamedia).

Encartage partiel géré par numéro de split externe.

S'il est nécessaire de faire une encartage individuel, même si le prestataire n'est pas capable de pilote des encarts sélectifs, on peut fournir à *talas* comme alternative une note de split d'édition.

22 | Type de livraison

Les type de livraison suivants sont disponibles:

- PI = Poste nationale
- PU = Poste non adressé (JGA)
- FP = Poste Militaire
- PE = Poste internationale Economy
- PP = Poste internationale Priority